



**CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE**  
**Meurthe-et-Moselle**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
GRAND NANCY METROPOLE  
MEURTHE-ET-MOSELLE**

---

**Compte rendu du 25 mars 2019**

# PARTICIPANTS

## **Présents :**

Marie-Blanche BERNARD, Secrétaire Générale Préfecture de Meurthe-et-Moselle

## **Membres élus**

Jean BOONEN, André CARLOTTI, Daniel CERUTTI, Marie-Jo DAVANZO, Marie DE METZ NOBLAT, Christian FAIVRE, Arnaud HABRANT, Jean-Louis KAYSER, Delphine MANZANO, Marianne MAURICE, Brigitte MEYER, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Daniel RODER, Gilles SCHAFF, Nathalie UDASSE, Didier VAUCOIS

## **Membres associés**

Valérie CREUSOT RIVIERE, Richard ENGEL, Philippe SIGOIRE

## **Conseillers techniques**

Colette HEISSER, Sébastien PLAID, Philippe REGNIEZ

## **Permanents**

Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet, Laurent PERREIN, Responsable administratif et financier, Olivier SIMON, Directeur Général, Gilles ROUX, Directeur Territoires et Réseaux, , Eric TAVERNE, Directeur de Cabinet

## **Invités**

Laurent ROUYER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

## **Excusés :**

## **Membres élus**

Philippe AUBRY, Jacques-Philippe CHEVALIER, Hervé GARNIER, Pierre GRILLOT, Denis HEFTRE, Jacques HENRION, Valérie LUNG-BROGLIA, Adeline MASSON-THOMAS, Laurence REBECK

## **Membres associés**

Pascal CARRERAS, Béatrice CUIF MATHIEU, Jean-Sébastien MENGIN, Marie-Caroline ORLUC, Stéphanie TABOUILLOT, Joël VIGNERON

## **Conseillers techniques**

Jean-Pierre FERRANTE, Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG, Michel PFAFF

## **Personnes qualifiées**

Catherine BOURGEY, Directrice régionale adjointe de l'Insee du Grand Est, Daniel DUPONT, Directeur régional Banque de France

**Invité**

Laurent BERARD, KPMG, Richard CHERRIER, Directeur Générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est

**Absents :****Membres élus**

Patricia GUIRLINGER, Jérôme KIEFFER, Véronique MILLET, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN

**Membres associés**

Olivier BERTRAND, Marie-Hélène BRION, Valérie CALAMIA, Astrid CANADA, Fabrice CHARTREUX, Philippe DURST, Philippe MARCHAND

**Conseillers techniques**

Vincent BARBARAS, Laurine DEBACKER JOBERT, Philippe DUPONT, Thierry GIGOUT, Alex MÜLLER, Blandine OZDEMIR

**Personnes qualifiées**

Dominique BABEAU, Directeur Départemental DGFIP, Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy, Georges TSCHINSCHANG, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy, Aurélien DAUBAIRE, Directeur régional INSEE Grand Est, Michel BEDU, Président de la Fédération départementale de l'Industrie Hôtelière, Martial MUNIER, Président du Comité Territorial Meurthe-et-Moselle Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Lorraine, Christine BERTRAND, Présidente du MEDEF de Meurthe-et-Moselle,

Alban VIBRAC, Président de la CPME Meurthe-et-Moselle, Philippe DIDELOT, Directeur régional adjoint et directeur départemental DIRECCTE unité territoriale de Meurthe-et-Moselle, Claude D'HARCOURT, Directeur Général ARS Lorraine, Eric THORR, Administrateur adjoint DGFIP

**Permanents**

Christine LACOSTE, Assistante du Directeur Général

# SOMMAIRE

1	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2018 .....	8
2	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2018.....	8
3	Election d'un nouveau membre du Bureau de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle en remplacement de Christine BERTRAND.....	8
4	Remplacement d'un poste vacant de secrétaire de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle.....	9
5	Examen du Budget Primitif 2019.....	9
6	CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : reprise des actions détenues par la CCI Meuse Haute Marne.....	14
7	Appels à cotisation.....	15
7.1	Initiative Pays Haut : appel à cotisation au titre de l'année 2018 d'un montant de 100 €..	15
7.2	CCI Entreprendre : appel à contribution, solde au titre de l'année 2018 d'un montant de 2 685 €.....	15
7.3	CCI Entreprendre : appel à contribution, solde au titre de l'année 2019 d'un montant de 5 370 €	15
7.4	C2IME - Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Région Grand Est) : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 2 000 € .....	15
7.5	Destination Nancy : demande de référencement au titre de l'année 2018 d'un montant de 742 €	16
7.6	Destination Nancy : demande de référencement au titre de l'année 2019 d'un montant de 742 €	16
8	Demandes de désignation.....	17
8.1	C2IME : Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Conseil d'Administration) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant .....	17
8.2	C2IME : Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Comité d'Accélération) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant .....	17
8.3	Commission des marchés : élection d'un membre titulaire en remplacement de Marie-Christine DESHONS BOUDOT .....	17
8.4	Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy (Conseil de Faculté) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Marie-Christine DESHONS-BOUDOT	19
8.5	Faculté d'odontologie (Conseil de la Faculté) : désignation d'un membre titulaire .....	19
8.6	Convention CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle - Délégation Militaire de Meurthe-et-Moselle : demande de désignation de trois membres au sein du Comité de suivi.....	19
9	Avis de la CCI sur les documents d'urbanisme .....	20
9.1	PLU d'Epiez-sur-Chiers (commune frontalière avec la Belgique), révision du POS et transformation en PLU (190 hab. C.C. Terre Lorraine du Longuyonnais).....	20

9.2	PLU de Vézelize, révision du POS et transformation en PLU (1499 hab ; C.C. du Pays du Saintois) .....	20
9.3	PLUi-H de la CCPHVA (CC du Pays Haut Val d'Alzette), élaboration .....	21
9.4	PLU de Bruley, révision générale (593 hab ; C.C Terres Toulouses).....	22
9.5	PLU de Cosnes-et-Romain, révision du POS et transformation en PLU (2652 hab : Communauté d'Agglomération de Longwy) .....	23
10	Délégations de signature .....	23

*Annexes*

*Annexe 1 : Attestations de candidature au poste de membre du Bureau*

*Annexe 2 : Plaquette de présentation du Budget Primitif 2019 de la CCI Grand Nancy Métropole  
Meurthe-et-Moselle*

*Annexe 3 : Organisation de la CCI et ses activités*

*Annexe 4 : Convention de partenariat CCI GNM 54 - DMD*

*Annexe 5 : Délégations de signature*

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 25 mars 2019, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Le Président François PELISSIER salue la présence de Madame Marie-Blanche BERNARD, Secrétaire Générale de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et Monsieur Laurent ROUYER, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Le Président François PELISSIER présente les excuses de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Daniel DUPONT, Directeur de la Banque de France.

Le Président informe que Michel PFAFF en sa qualité de Président de l'association des commerçants du Toulousain s'est vu attribué le Panonceau d'Or, prix national dans la catégorie « association de commerçants la plus dynamique de France ». Marie de METZ NOBLAT a représenté la CCI à la cérémonie de remise de prix.

Par son courrier en date du 25 février 2019 Christine BERTRAND a présenté à Monsieur le Préfet de la Région Grand Est sa démission des fonctions de membre élue de la CCI. Le nombre de membres élus de la CCI passe à 31, le quorum est à 16.

L'élection d'un nouveau membre du Bureau est à l'ordre du jour de l'Assemblée de ce soir.

Le Président présente quelques faits de l'actualité consulaire.

### **Loi Pacte**

L'Assemblée Nationale a adopté vendredi 15 mars en nouvelle lecture l'ensemble du projet de loi PACTE, dans une version qui peut désormais être considérée comme stabilisée.

Concernant les dispositions relatives aux CCI, peu d'évolutions sont à noter par rapport à la version précédemment adoptée par le Sénat.

Les députés ont ainsi confirmé les corrections opérées sur la loi de finances pour 2019, les mesures d'accompagnement social, la réforme du statut du personnel, la sécurisation des actions des CCI sur le champ concurrentiel, le renforcement de la tête de réseau, la suppression de l'élection des délégués consulaires, la possibilité pour les CCIR et les CCIM d'agir en tant qu'agences de développement des Régions et des métropoles.

L'Assemblée Nationale a par ailleurs rétabli le plan de mutualisations quinquennal entre CCI et CMA, la mention explicite que les CCI peuvent assurer leurs missions par des prestations de services numériques, l'exclusivité de la représentation des intérêts nationaux par CCI France, l'avis simple du Président de CCI France sur les nominations et les décisions de rupture de la relation de travail des directeurs généraux, ainsi que la suppression des CFE des CCI au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Désormais, l'adoption définitive de la loi PACTE est attendue dans un avenir proche, avec une nouvelle lecture formelle par le Sénat le 9 avril avant une lecture définitive devant l'Assemblée Nationale.

## **Grand débat National**

87 CCI mobilisées (dont la moitié en partenariat avec le MEDEF, la CPME ou des fédérations professionnelles) ce sont 96 débats qui auront eu lieu et plus de 5 000 chefs d'entreprise qui y auront pris part. Ce fut notre cas le 28 février dernier dans cette salle.

Le questionnaire déployé par CCI France et 25 CCI dont la 54 a, par ailleurs, permis de recueillir 2000 propositions - contributions émanant de 1 100 répondants.

Afin de donner une visibilité nationale à cet engagement collectif, le Président de CCI France a souhaité qu'une première synthèse présentant 21 propositions prioritaires soit rendue publique. Vous les trouverez dans vos dossiers.

## **Gilets jaunes**

Le 17 mars, Casseurs Gilets Jaunes ça suffit ! Pierre Goguet, président CCI France, appelle à l'union sacrée pour dire STOP et ne plus tolérer un seul samedi de violences !

Le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ont annoncé, le 7 mars 2019 à l'Association des Maires de France (AMF) et à l'Association France Urbaine (métropoles, agglos et grandes villes), que l'administration fiscale allait procéder à des remises gracieuses de créances fiscales aux commerçants les plus pénalisés.

Constatant que « le dispositif d'aides et d'accompagnement est encore trop peu utilisé par les commerçants et les artisans rencontrant des difficultés », le Gouvernement a décidé de leur venir en aide financièrement grâce à un [formulaire très simplifié](#) accessible depuis le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Cette décision vient compléter les [mesures d'aide et d'accompagnement dédiées aux artisans et commerçants](#) qui pour certaines d'entre-elles sont accessibles jusqu'au 31 mars 2019. Des mesures qui doivent permettre aux commerces de centre-ville concernés de maintenir à flot leur trésorerie suite aux baisses de chiffre d'affaires oscillant, selon les types d'activité et de localisation, de 20 % à 70 % selon [les études réalisées par le réseau des CCI](#). Et d'éviter aussi et surtout les cessations d'activité...

Le service Commerce procède sur Nancy à une opération porte à porte de recensement et d'accompagnement.

## **Associations de commerçants**

La CCI convie à une réunion tous les présidents d'associations de commerçants le lundi 1<sup>er</sup> avril 19h salle Lyautey de la CCI à Nancy.

Une opportunité d'échanger sur l'actualité de chacun, ses projets, une occasion de mieux se connaître, un moment choisi pour revenir également sur le palmarès 2019 du panonceau d'Or qui consacre le travail réalisé dans le Toulinois sous l'impulsion de notre élu Michel Pfaff.

## Ça s'est passé à la CCI

<b>Manifestations depuis janvier</b>	<b>Organisateur</b>	<b>Date</b>
Syndicat copro du Grand Verger	Nexitis	09/01/2019
<b>Vœux interconsulaires</b>	CCI	14/01/2019
<b>Conférence de presse année Lyautey</b>	CCI	18/01/2019
Réunion FNCS	FNCS	17/01/2019
NOVASEP	NOVASEP	21/01, 22/01, 23/01
Armée Grand Est RTNE	Armée	24/01
<b>Prestige Loi de financement</b>	CCI	25/01/2019
Kolb	Kolb	28/01/2019
<b>Nuit de l'Orientation</b>	CCI	29/01 et 30/01
réunion caue54	-	07/02/2019
Ordre des avocats	Ordre des avocats de Nancy	08/02 et 09/02
IHEDN	IHEDN	27/02/2019
Le Monde + Orange	Le Monde	27/02/2019
<b>AG Buralistes</b>	-	02/03/2019
Réunion Prestige	Place des Femmes	05/03/2019
Kolb	Kolb	08/03/2019
Réunion Est Habitat Construction	3F Grand Est	12/03/2019
<b>Entretiens Franco Allemands</b>	Métropole Grand Nancy	14 et 15/03
<b>Portes ouvertes des CFA de la CCI et de la CMA – 583 visiteurs</b>	CCI	15-16/03/19
Comment renforcer l'attractivité économique d'un territoire ?	DCF	20/03/2019
<b>Manifestations à venir</b>		
Diner de l'entreprise		28/03/2019
Rencontre des présidents d'associations de commerçants		01/04/2019
La Lorraine est formidable		18-19/05/19
80° anniversaire Portrait Lyautey	Espace commun CCI CMA CA	10/05/2019
Rendez-vous du commerce		27/05/2019
Foire Internationale de Nancy		30/05 au 10/06/2019
Rencontres Consuls entreprises et soirée en l'honneur du Maroc	Espace commun CCI CMA CA	13/06/2019
BBQ de la CCI		01/07/2019
Business Cool Festival		31/08/2019

## **1 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2018**

Le Président François PELISSIER rappelle que **tous les membres** ont été destinataires par mail du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2018 et le soumet à l'approbation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2018*

## **2 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2018**

Le Président François PELISSIER rappelle que **tous les membres** ont été destinataires par mail du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2018 et le soumet à l'approbation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2018*

## **3 Election d'un nouveau membre du Bureau de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle en remplacement de Christine BERTRAND**

### **Annexe 1 :**

#### *Attestations de candidature au poste de membre du Bureau*

Le Président François PELISSIER précise que ce point est la conséquence de la démission de ses fonctions d'élue de la CCI et membre de Bureau présentée par Madame Christine BERTRAND au Préfet de la Région Grand Est en date du 25 février 2019.

En date du 11 mars 2019 le Président a adressé à tous les membres élus un mail en demandant aux membres élus de faire acte de candidature au poste d'un nouveau membre du Bureau conformément à l'article 6-3-chapitre 6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle.

**En date du 11 mars 2019 Brigitte MEYER, Hervé GARNIER et Daniel RODER ont fait acte de candidature.**

#### *Extrait du Règlement Intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle :*

*Chapitre 6 - article 6-4 du RI -Démission des membres du bureau et remplacement des postes vacants*  
*Toute vacance au sein du Bureau, quelle que soit la cause, est immédiatement comblée à l'AG la plus proche ou au plus tard dans les 2 mois qui suivent la vacance. Le remplacement du siège vacant est inscrit à l'ordre du jour de la séance.*

#### Chapitre 6 - article 6-3 du RI - Conditions pour être membre du Bureau

(...) Lors de la séance d'installation de la Chambre, ou en cours de mandature, lors de toute séance appelée à renouveler un membre du Bureau en présence du préfet ou de son représentant, le membre élu candidat remet une attestation, au plus tard le jour même de la séance de l'AG et avant le vote, au secrétaire-membre. Cette attestation est annexée au procès-verbal de la séance, visé par le préfet ou son représentant, le Président et le secrétaire.

#### Chapitre 6 - article 6-2 du RI – Election des membres du Bureau

(...) Sur proposition du Président élu, l'AG peut élire les autres membres du Bureau sur liste bloquée et à main levée. Si un membre titulaire le demande, le vote a lieu à bulletin secret et, dans ce cas, il est procédé à des scrutins distinctifs et successifs dans l'ordre des fonctions.

L'élection est assurée au premier et au deuxième tour à la majorité absolue des membres titulaires en exercice, au troisième tour à la majorité relative ou, s'il y a partage des voix, au bénéfice de l'âge.

Le vote par procuration est admis mais chaque membre ne peut disposer que d'une procuration (article R-711-72 code de commerce).

***Brigitte MEYER a été élue au 1er tour de scrutin.***

## **4 Remplacement d'un poste vacant de secrétaire de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle**

Ce point est la conséquence de la démission de ses fonctions d'élue de la CCI et membre de Bureau présentée par Madame Christine BERTRAND au Préfet de la Région Grand Est en date du 25 février 2019. Madame BERTRAND occupait le poste de secrétaire.

**Le Président propose la candidature de Brigitte MEYER.**

***Brigitte MEYER a été élue au 1er tour de scrutin.***

## **5 Examen du Budget Primitif 2019**

Le Président François PELISSIER précise que l'audit réalisé par l'IGF a recensé un certain nombre d'actifs au sein des chambres. L'Etat estime que l'actif global des CCI pourrait être évalué entre 3 et 4 milliards d'euros. Au niveau de la CCI Grand Est cet actif varie de quelques millions à 80 millions d'euros pour les CCI comme la Marne ou l'Alsace. Il y a des disparités sur la liste de l'IGF car l'évaluation a été faite avec des critères standards au niveau national, or la prise au m2 des biens selon les territoires.

En ce qui concerne la CCI Grand Nancy Métropole, le calcul est juste. Le gouvernement estime nos actifs à 7 millions d'euros ce qui correspond à nos bâtiments qui sont des actifs simples car ce sont nos outils de travail.

Sur la base de ce rapport, on comprend que la loi PACTE confirme la ponction des 100 millions d'euros par an.

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances présente à l'aide de slides le Budget Primitif 2019.

**Annexe 2 :**

*Plaquette de présentation du Budget Primitif 2019 de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle*

- Lecture de l'avis de la Commission des Finances  
par Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances

*« La Présidente et les membres de la Commission des Finances se sont réunis lundi 25 février 2019 pour examiner le Budget Primitif 2019. Ils ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce budget.*

*Le budget tel que présenté a reçu un avis favorable du Bureau du 25 février 2019.*

*La Présidente de la Commission des Finances, en son nom et au nom des membres de cette commission, propose que l'Assemblée Générale de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle donne un avis favorable au Budget Primitif 2019. »*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2019 tel que présenté***

Le Président François PELISSIER confirme aux élus, membres des Conseils d'Administration des filiales de la CCI qu'ils doivent se réunir avant fin juin 2019 pour examiner les budgets afin de présenter la situation des comptes et les perspectives de chaque filiale en Assemblée Générale du 24 juin 2019.

Sont concernés :

<b>EESC - Conseil d'Administration</b> PELISSIER François SCHAFF Gilles MANZANO Delphine DAVANZO Marie-Josée MORETTI Stéphane DE METZ NOBLAT Marie HEFTRE Denis LUNG BROGLIA Valérie GARNIER Hervé	<b>GECCILOR - Conseil d'administration</b> PELISSIER François SCHAFF Gilles MANZANO Delphine MAURICE Marianne HENRION Jacques KAYSER Jean-Louis PERRIN Philippe
<b>GNA - Conseil de gestion</b> PELISSIER François SCHAFF Gilles MEYER Brigitte BOONEN Jean	<b>E2C - Conseil d'administration</b> PELISSIER François BERTRAND Christine MANZANO Delphine HEFTRE Denis CERUTTI Daniel RODER Daniel

<p><b>RACINE - Conseil de gestion</b>  Titulaires:  PELISSIER François  HEFTRE Denis  SCHAFF Gilles  Suppléants:  GARNIER Hervé  HABRANT Arnaud  MEYER Brigitte</p>	<p><b>SE3M - Conseil de gestion</b>  PELISSIER François  SCHAFF Gilles  VAUCOIS Didier  DAVANZO Marie-Jo  RODER Daniel</p>

Le Président François PELISSIER présente à l'aide de slides, l'organisation et les activités de la CCI.

**Annexe 3 :**

*Organisation de la CCI et ses activités*

**Plaquettes 4 pages téléchargeables**





Il a été proposé au personnel de la CCI 54 affecté aux missions formation d'être engagé par cette nouvelle structure en conservant les acquis dont ils bénéficient au travers du statut consulaire.

La même disposition a été offerte dès le 1er janvier 2019, au sein de l'association. Une convention de transfert collective sera mise en place entre l'association et l'EESC, au moment du basculement vers ce dernier.

Le Directeur Général Olivier SIMON informe que plus de 60% des salariés de CCI Formation 54 ont intégré la nouvelle structure EESC créée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il faut y ajouter les personnels « retraîtables » avant 2020, qui ne manqueront pas.

Le modèle associatif choisi est opérationnel, possède son numéro d'agrément formation et éligible aux subventions via OPCA (agrément Datadock), la première facturation a été lancée.

Le Président François PELISSIER informe que dans le cadre d'un appel d'offres départemental publié par le Pôle Emploi la Direction Formation a remporté 6 lots de formations numériques sur 7 pour les quatre années à venir.

A la lumière de ce résultat, un travail collaboratif de réponse aux appels d'offres inter consulaire (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges..) a été engagé. C'est l'EESC qui portera une réponse commune au nom des toutes les compagnies consulaires.

Le Président François PELISSIER informe également de la mise en place de 7 groupes de travail au niveau de la CCI Grand Est. La CCI Grand Nancy Métropole animera le groupe « Développement de la Formation ».

<b>Groupes de Travail CCI Grand Est</b>	<b>Responsables</b>
Catalogue de prestations de services aux entreprises	Sylvain JACOBÉEE (Secrétariat : Olivier DIEU)
Pépinières et portage de projets d'entreprises	Mireille WAGNER
Fonds d'investissement pour le développement des entreprises	Pascal PFEIFFER
Développement de la Formation	Olivier SIMON
Développement et financement des Grandes Ecoles	Philippe WITWERT
Projet CIGEO et filière nucléaire	Jean-Bernard HERGOTT
Traitement des déchets des entreprises	Jean-Luc LARCHER et Jean-Philippe CAVELIER

## **6 CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : reprise des actions détenues par la CCI Meuse Haute Marne**

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération :

### ***Vu***

- le Code de commerce,
- l'avis du Bureau en date du 25 février 2019 ,

### ***Considérant***

- l'approbation par l'Assemblée Générale de la CCI Meuse Haute Marne en date du 28 mars 2019 de cession des 3 actions qu'elle détient au sein de la SA CAREP au prix unitaire de 800 euros TTC

***L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, réunie le 25 mars 2019, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,***

après présentation du rapport par le président,  
après avoir constaté que le quorum est atteint,

### ***autorise le Président :***

- à acquérir 3 actions détenues par la CCI Meuse Haute Marne au capital du CAREP pour un montant total de 2 400 € ;

***charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision***

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération***

## 7 Appels à cotisation

Le Président François PELISSIER présente les appels à cotisation.

### 7.1 Initiative Pays Haut : appel à cotisation au titre de l'année 2018 d'un montant de 100 €

**Pour mémoire :** L'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 a validé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2017.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

### 7.2 CCI Entreprendre : appel à contribution, solde au titre de l'année 2018 d'un montant de 2 685 €

**Pour mémoire :** Le montant de la cotisation est calculé en fonction du nombre de ressortissants. Pesée 2016 CCI de Meurthe-et-Moselle : 23 395.

L'Assemblée Générale du 18 juin 2018 a validé le paiement de la contribution partielle au titre de l'année 2018 du montant de 2 685 €.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

### 7.3 CCI Entreprendre : appel à contribution, solde au titre de l'année 2019 d'un montant de 5 370 €

**Pour mémoire :** Le montant de la cotisation est calculé en fonction du nombre de ressortissants. Pesée 2016 CCI de Meurthe-et-Moselle : 23 395.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

### 7.4 C2IME - Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Région Grand Est) : appel à cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 2 000 €

L'accélérateur C2IME est un outil de la Région Grand Est de mise en réseau des acteurs de mobilisation d'expertises à haute valeur ajoutée au service de l'accélération de projets industriels portés par les entreprises des territoires dans les domaines des Matériaux, de l'Energie et des Procédés incluant le Numérique.

C2IME assemble autour de projets industriels sélectionnés, en un même temps, les acteurs économiques et financiers, scientifiques et technologiques, institutionnels et territoriaux. Son mode opératoire unique s'appuie sur le fort dynamisme de son réseau pour anticiper les marchés et impulser une dynamique de valorisation dans l'innovation des entreprises du Grand Est.

L'accélérateur C2IME permet à toute entreprise ayant un projet industriel en Grand Est de recevoir, après analyse, un soutien favorisant son développement économique

Les acteurs et opérateurs institutionnels, scientifiques, technologiques et industriels et toute la chaîne de financement public et privé analysent les projets industriels et en évaluent le potentiel industriel et économique au sein du comité d'accélération.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

#### **7.5 Destination Nancy : demande de référencement au titre de l'année 2018 d'un montant de 742 €**

Le référencement « Destination Nancy » permet de :

- Participer à la promotion de la destination NANCY sur le marché des rencontres et événements d'affaires au niveau régional, national et international.
  
- Gagner en visibilité par votre présence sur les supports de communication du Convention Bureau :
  - o Site internet (nouveau) ;
  - o Destination Guide (nouveau) ;
  - o Diffusion de vos actualités dans nos supports d'information, dans les réseaux pro et sur les salons et workshop.
  
- Développer vos flux d'affaires par une mise en relation directe des prospects/clients démarchés par le Convention Bureau.
  
- Profiter de l'animation du réseau des membres pour échanger régulièrement sur les résultats des démarches entreprises, les tendances, les innovations du secteur et les bonnes pratiques.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

#### **7.6 Destination Nancy : demande de référencement au titre de l'année 2019 d'un montant de 742 €**

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation*

## 8 Demandes de désignation

Le Président François PELISSIER présente les demandes de désignations.

### 8.1 C2IME : Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Conseil d'Administration) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

**Proposition :**

Titulaire : François PELISSIER

Suppléant : Olivier SIMON

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation*

### 8.2 C2IME : Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique (Comité d'Accélération) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

**Proposition :**

Titulaire : Philippe REGNIEZ

Suppléant : Philippe PERRIN

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation*

### 8.3 Commission des marchés : élection d'un membre titulaire en remplacement de Marie-Christine DESHONS BOUDOT

Ce point est la conséquence de la démission de Marie-Christine DESHONS-BOUDOT de son mandat de membre élue de la CCI.

**Extrait du Règlement Intérieur :**

« .... **Article 10-2-1 : Composition**

*Membres avec voix délibérative :*

*La Commission des marchés est composée de quatre membres titulaires et quatre membres suppléants désignés par l'Assemblée générale en son sein en dehors du Président, du Trésorier et de leurs délégataires. [AG du 24 juin 2013]*

*Le président de la Commission des marchés est désigné par l'Assemblée générale de la Chambre parmi les membres titulaires ayant voix délibérative sur proposition du Président.*

*Membres avec voix consultative :*

*Sont membres de la Commission des marchés avec voix consultative :*

*de droit, le représentant de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour les procédures prévues par le code des marchés publics.*

*Toutes personnes que le Président juge utile de convoquer en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation et notamment, des agents des services sur proposition du Directeur général... »*

#### **« ....Article 10-2-3 : Attributions**

*La Commission des marchés a pour attributions :*

- d'examiner les projets de marchés en procédures formalisées préalablement à leur signature;*
- de former le jury de concours pour les concours de maîtrise d'œuvre ou d'architecture organisés en vue des travaux soumis à cette procédure ;*
- de former la Commission du dialogue compétitif pour les projets de marchés soumis à cette procédure ;*
- de former la Commission de délégation de service public pour les opérations soumises à cette procédure ;*
- de classer les candidatures et les offres remises en procédures adaptées lorsqu'elle est saisie.*

*La Commission s'assure dans tous les cas où elle est saisie du respect des procédures mises en œuvre et de la régularité des opérations d'ouverture des plis réalisés par les services, son Président se fait remettre tous les documents et registres permettant ces vérifications... »*

#### **Pour mémoire :**

Membres titulaires avec voix délibérative

1. Jean BOONEN, Président de la Commission des marchés
2. Daniel RODER
3. Marie-Christine DESHONS BOUDOT
4. Valérie LUNG BROGLIA

Membres suppléants avec voix délibérative

1. Laurence REBECK
2. Brigitte MEYER
3. Christian FAIVRE
4. Philippe PERRIN

#### **Proposition :**

Membre titulaire avec voix délibérative : Delphine MANZANO

*Delphine MANZANO est élue à l'unanimité*

#### **8.4 Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy (Conseil de Faculté) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Marie-Christine DESHONS-BOUDOT**

**Pour mémoire :**

Membre suppléant : Delphine MANZANO

**Proposition :**

Membre titulaire : Yannick LEPORC

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation*

#### **8.5 Faculté d'odontologie (Conseil de la Faculté) : désignation d'un membre titulaire**

Par son courriel en date du 28 janvier 2019 le Doyen de la Faculté d'odontologie nous informe que le Conseil de la Faculté en date du 15 novembre 2018 a décidé à l'unanimité de solliciter la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle pour désigner un membre titulaire issu du monde économique au sein du Conseil. Le Conseil de la Faculté souhaite ainsi bénéficier d'une vision et de l'analyse des tendances du secteur de la santé et de ses évolutions futures.

**Proposition :**

Membre titulaire : Thierry GIGOUT

Membre suppléant : Valérie CREUSOT RIVIERE

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation*

#### **8.6 Convention CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle - Délégation Militaire de Meurthe-et-Moselle : demande de désignation de trois membres au sein du Comité de suivi**

**Annexe 4 :**

*Convention de partenariat CCI GNM 54 – DMD*

Le Président de la CCI François Péliissier et le Colonel Frederic-Guillaume OHRENSTEIN, commandant la Base de Défense de Nancy, délégué militaire de Meurthe-et-Moselle, commandant la Place d'Armes de Nancy ont signé en date du 18 février 2019 une convention de partenariat.

Les deux parties signataires dans leur engagement de la convention doivent désigner des personnalités qualifiées pour siéger au sein du Comité de suivi chargé de mettre en œuvre la convention.

**Proposition :**

1. Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG
2. Eric TAVERNE
3. Gilles ROUX

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation*

## 9 Avis de la CCI sur les documents d'urbanisme

Le Président François PELISSIER rappelle que le code de l'urbanisme stipule que les CCI, représentant les entreprises, sont des personnes publiques associées. A ce titre, elles participent à l'élaboration ou à la révision des PLU.

Dans ce cadre, elles sont consultées sur les projets de documents d'urbanisme et de planification territoriale (Ce qui englobe, notamment, Schéma de Cohérence Territoriale, Plans Locaux d'Urbanisme, Aire de Mise en valeur de l'Architecture...).

La CCI rend un **avis consultatif** sur les projets arrêtés et soumis par les conseils municipaux (ou communautaires).

### 9.1 PLU d'Epiez-sur-Chiers (commune frontalière avec la Belgique), révision du POS et transformation en PLU (190 hab. C.C. Terre Lorraine du Longuyonnais)

#### Principaux enjeux identifiés :

- Création d'une zone 1AU en sortie de village en direction du lieu-dit Hugueville et plus loin de la commune belge de Torgny pour répondre aux besoins de production de logements à moyen court terme.
- Très peu de dents creuses à exploiter dans l'enveloppe urbaine du village.

#### Principaux points de la position de la CCI :

- *Ce projet est en compatibilité avec les orientations du SCoT Nord 54.*
- *Une orientation d'aménagement programmée (OAP) a été élaborée pour projeter et détailler la volonté du conseil municipal dans les conditions d'aménagement de cette zone. L'ensemble semble devoir permettre un développement harmonieux des activités présentes et à venir et n'appelle, en conséquence, aucun commentaire particulier de la CCI GNM 54.*

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cet avis*

### 9.2 PLU de Vézelize, révision du POS et transformation en PLU (1499 hab ; C.C. du Pays du Saintois)

#### Principaux enjeux identifiés :

- Volonté de maintenir et de développer l'attractivité communale à travers 3 orientations majeures du PADD déclinées en objectifs :
  - Revitaliser le centre bourg, pérenniser et développer du tissu économique local et notamment le commerce de centre bourg
  - Conforter le rôle de pôle fédérateur de Vézelize au cœur du Pays du Saintois
  - Conforter le cadre de vie de qualité local selon le mode « la ville à la campagne »

- Destiner la zone 1AUy de 2.25 ha à une réflexion intercommunale

#### **Principaux points de la position de la CCI :**

- *Le projet, en compatibilité avec les orientations du SCoT Sud 54, semble de nature à permettre un développement harmonieux des activités présentes et à venir. Par conséquent, il n'appelle aucun commentaire particulier de la part de la CCI GNM 54.*

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cet avis*

### **9.3 PLUi-H de la CCPHVA (CC du Pays Haut Val d'Alzette), élaboration**

#### **Principaux enjeux identifiés :**

- Territoire concerné par le projet « Alzette Belval » marqué par des comportements et des logiques d'implantation commerciales liés aux migrations pendulaires vers et en provenance du Grand-Duché.
- Mise en place d'une OIN (Opération d'Intérêt National) impliquant notamment :
  - la maîtrise de l'urbanisme par l'Etat via la création d'un Etablissement Public d'Aménagement (EPA),
  - la mise en place d'un PSO (Projet Stratégique Opérationnel) concernant la politique de l'Habitat au travers d'un PPA (Programme Prévisionnel d'Aménagement).
- Territoire retenu dans le cadre de deux appels à projets : « Ecocité » et « Territoires à Energie Positive pour la croissance Verte » (TEPCV).
- Un opération d'envergure menée en vis à vis par le Grand-Duché du Luxembourg (Projet Belval).  
consistant à la requalification de friches industrielles le long de la frontière avec la France visant à créer 20 000 emplois et accueillir 6 à 7000 habitants. Ce projet accueillera notamment une partie du siège de l'Université du Grand-Duché.

L'accueil potentiel de 20 000 nouveaux habitants à moyen terme sur le territoire.

Un enjeu majeur d'arrimage urbanistique du projet français au projet luxembourgeois insufflé par la DTA (directive Territoriale d'Aménagement) des Bassins Miniers Nord lorrains dont l'objectif général est la réhabilitation des friches industrielles côté français (120 000 emplois liés à la sidérurgie dans les années 60-70).

- Territoire intégré au SCOTAT (Scot de l'agglomération de Thionville).
- Territoire visé par un SDEC (schéma de développement économique et commercial) élaboré en 2016.

#### **Principaux points de la position de la CCI :**

- *Document bien construit et reprenant l'essentiel des constats réalisés dans le rapport de présentation (tome 2) et des préconisations figurant dans le SDEC, dans le PADD en matière d'orientations et d'objectifs fixés.*

- *Malgré la complexité de lecture de l'aménagement du territoire, due essentiellement à l'imbrication de nombreux dispositifs mis en place, les enjeux en matière d'habitat et de développement économique sont bien identifiés dans l'ensemble des documents constituant le PLUi-H et ils sont clairs. Ils justifient pleinement les orientations du PADD et les objectifs poursuivis qui en découlent.*

#### **Points de vigilance de la CCI :**

*Dans une logique de mobilité transfrontalière, il s'avère qu'une attention particulière doit être prêtée à l'attractivité du centre-ville de Villerupt afin d'éviter sa marginalisation par rapport à la dynamisation attendue de l'ensemble du territoire.*

*Le manque de lisibilité de la desserte routière de Villerupt pénalise son accessibilité.*

*En effet, les migrations pendulaires vers et en provenance du Grand-Duché génèrent des flux dont le commerce de centre-ville doit pouvoir bénéficier en matière de retombées économiques.*

*Il conviendra par conséquent de veiller à renforcer les facteurs de commercialité de son espace marchand en favorisant le concept de tourisme urbain. La qualité de l'habitat et du bâti, celle des devantures commerciales, la convivialité générale dont notamment l'aspect visuel des linéaires marchands sont à retravailler de même que son animation.*

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cet avis*

#### **9.4 PLU de Bruley, révision générale (593 hab ; C.C Terres Toulouses)**

##### **Principaux enjeux identifiés :**

- Préoccupations urbaines nouvelles
- Volonté d'un développement durable du territoire à travers 4 axes prioritaires :  
Protection de l'environnement, qualité des formes urbaines, déplacements et habitat, accompagnement et maintien du développement économique
- Adaptation du document datant de 1983 au nouveau contexte réglementaire
- Mise en compatibilité avec le Scot Sud 54
- Intégration de l'AEU menée sur le territoire (Approche Environnementale de l'Urbanisme)

##### **Principaux points de la position de la CCI :**

- *Le projet, en compatibilité avec les orientations du SCoT Sud 54, semble de nature à permettre un développement harmonieux des activités présentes et à venir. Par conséquent, il n'appelle aucun commentaire particulier de la part de la CCI GNM 54.*

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cet avis*

## 9.5 PLU de Cosnes-et-Romain, révision du POS et transformation en PLU (2652 hab : Communauté d'Agglomération de Longwy)

### Principaux enjeux identifiés

- Territoire communal frontalier fortement impacté par le développement commercial de la zone de Maragolles (LEXY PARK) et de la rue du Béarn (majoritairement artisanat et automobile) avec pour conséquence des problématiques d'accessibilité, de circulation et de stationnement à résoudre de même que le vieillissement de la population locale.
- Volonté de maîtriser l'urbanisation et l'étalement urbain, renforcer l'attractivité de la commune, favoriser la diversité et la mixité urbaine
- Permettre la pérennisation et le développement des services, de l'artisanat et des commerces de proximité au sein des 3 entités constituant la commune.

### Principaux points de la position de la CCI

- *Le projet, en compatibilité avec les orientations du SCoT Nord 54, semble de nature à permettre un développement harmonieux des activités présentes et à venir. Par conséquent, il n'appelle aucun commentaire particulier de la part de la CCI 54.*
- *Les orientations et leurs objectifs détaillés dans le PADD semblent être de nature à pouvoir résoudre la double problématique générale liée au développement des activités nécessaires à la satisfaction des besoins d'une population rurale mais aussi résidentielle et en parallèle à la maîtrise du développement des zones d'activités économiques lui-même imposé par la forte pression liée au développement de l'agglomération de Longwy.*

*L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cet avis*

## 10 Délégations de signature

François PELISSIER informe que les délégations de signature ont été mises à jour.

### **Annexe 5 :**

*Délégations de signature*

*L'Assemblée Générale prend acte*

Le Président François PELISSIER passe la parole à Madame Marie-Blanche BERNARD, Secrétaire Générale de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

*« Je vous présente les excuses de Monsieur le Préfet, qui a été retenu par d'autres engagements mais regrette beaucoup de ne pas être avec vous ce soir. Vous savez tous l'intérêt qu'il porte à la vie des entreprises. Vous voyez tous dans la presse, l'écho des nombreuses visites qu'il fait sur le terrain dans ces entreprises. Vous savez également qu'à la fin du mois de novembre il a organisé un séminaire à la préfecture, auquel plus de 100 participants étaient présents. Au cours de ce séminaire il a pu présenter les éléments des réformes en cours, des éléments de la loi PACTE et également les dispositifs d'aides aux entreprises. A la fois à la demande de certains d'entre vous, il s'apprête à décliner ce séminaire au niveau des arrondissements. La prochaine réunion se tiendra à Briey, la date n'est pas encore fixée, mais vous le saurez assez vite. Sachez que les revendications qui avaient été exprimées à l'occasion du séminaire de novembre, il les a relayées auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et auprès de la Ministre du Travail. Donc, il reste très à l'écoute de vos préoccupations et très présent sur le terrain pour vous rencontrer et vous écouter.*

*S'agissant de la conjoncture, on a plutôt des nouvelles encourageantes, puisque l'INSEE atteint finalement comme taux de croissance pour l'année 2019 mieux que prévu. Il établit ses prévisions à 1,4 point de croissance et nous serions les meilleurs des pays de la zone Euro si ces prévisions se vérifient.*

*En Meurthe-et-Moselle le tableau a été plutôt encourageant au cours de l'année écoulée. J'ai quelques chiffres :*

- *le chiffre d'affaires des entreprises tous secteurs d'activité confondus a progressé de 3,86%,*
- *le niveau d'investissements des entreprises est reparti à la hausse en 2018, comme en témoigne l'augmentation de 4,81% du produit de la TVA sur l'immobilisation ,*
- *le nombre de défaillances d'entreprises sur 12 mois glissants se confirme : moins 8,3%, ce qui est mieux que dans le Grand Est et mieux que le résultat de la France entière,*
- *s'agissant de l'emploi, le taux de chômage a également baissé, on est à 8,9%, soit une baisse de 0,6% en un an,*
- *le recours à l'activité partielle a également diminué, le nombre de licenciements économiques a diminué de 20 % sur 12 mois glissants.*

*Au total, ces indicateurs sont plutôt bons et nous pouvons nous en réjouir collectivement mais il ne faut pas occulter les inquiétudes des chefs d'entreprise et des commerçants, s'agissant notamment des conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes.*

*J'ai quelques chiffres pour la Meurthe-et-Moselle qui n'ont pas encore été publiés jusqu'ici mais on constate que les entreprises du secteur commerce et réparation d'automobiles, parce que vous savez que ça va ensemble, ont affiché un chiffre d'affaires en baisse de 2,17% sur l'année 2018. Sur le mois de décembre c'était même moins 4,5%. Il semblerait qu'en janvier 2019 ce chiffre d'affaire ait un petit peu progressé mais reste à consolider. Les pertes et les dégâts ont été quand même relativement importants et notamment au plan national, les assurances nous donnent un chiffre de 200 millions d'euros de perte. Il y a eu un impact direct et de court terme sur le chiffre d'affaires mais il y a eu aussi des pertes d'exploitation.*

*Le gouvernement a évalué l'impact de ce mouvement des gilets jaunes à 0.4 points de PIB au 4<sup>ème</sup> trimestre et à 0.2 points de PIB sur l'ensemble de l'année 2018. Donc un impact non négligeable.*

*Il y a eu, vous le savez aussi, une altération de l'image de la France à l'étranger avec des conséquences néfastes notamment sur le tourisme. Et puis, il y a eu un impact psychologique négatif*

sur les consommateurs qui ont modifié leurs comportements. On espère que ce ne sera pas de manière durable. Mais il y a eu un report d'achats dans le temps et aussi un report au bénéfice des achats en ligne. Les réponses du gouvernement étaient fortes, notamment en matière d'ordre public puisque c'est désormais une tolérance zéro vis-à-vis des casseurs. Notre Préfet a été en pointe à cet égard, puisque dès les premières manifestations, il a eu une réponse extrêmement ferme en matière d'ordre public, ce qui a empêché que Nancy ne devienne une place pour les manifestants ? Il y a eu aussi bien sur des mesures d'accompagnement des entreprises que le Préfet vous avait détaillé au mois de décembre.

J'ai un certain nombre de mesures à vous citer :

- le remboursement accéléré de crédit d'impôt, CICE et TVA, quand vous en faites la demande,
- le report à la demande des échéances fiscales : impôt direct, impôt sur les sociétés et les cotisations foncières sur les entreprises,
- le report des échéances sociales : URSSAF, organismes de retraite complémentaires, etc. Il vous appartient également d'en faire la demande. Je sais que l'URSSAF, au 15 février avait instruit 42 demandes pour la Meurthe-et-Moselle.

Vous pouvez également saisir la commission des chefs de services financiers si vous avez des difficultés particulières. Vous pouvez obtenir une remise gracieuse d'échéances fiscales. Ce sont de nouvelles mesures qui ont été dictées ce mois-ci. Si vous avez des problèmes de trésorerie et de remboursement de crédits, vous pouvez solliciter la médiation du crédit qui fera l'interface avec votre banque. Et vous pouvez aussi obtenir ou maintenir un crédit bancaire avec BPI France. Voilà toutes les mesures que le gouvernement a prises.

Il a eu aussi une réponse politique. Vous avez évoqué le Grand Débat qui vient de se terminer le 15 mars et dans lequel effectivement les CCI ont pris une part très active puisqu'elles ont engagé 21 propositions prioritaires. Elles se sont engagées vraiment massivement. Ce Grand Débat va déboucher sur des propositions du gouvernement dont nous espérons qu'elles seront adaptées aux attentes de nos concitoyens.

Vous savez aussi également qu'il y a eu 10 milliards de mesures d'urgence annoncées par le gouvernement et selon l'INSEE, ces mesures qui agissent positivement sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens devraient « doper » dans une certaine mesure la croissance. Parmi ses mesures, je voudrais insister sur la prime exceptionnelle qu'il avait été demandé aux entreprises de verser. Et je crois qu'il faut saluer et remercier avec force les chefs d'entreprises qui ont été vraiment au rendez-vous. C'était une mesure facultative et 40% d'entre eux ont répondu. Il faut vraiment les remercier. Ils ont pris leur part, une part exemplaire dans la réponse à la crise. Un milliard d'euros a été versé en trois mois à deux millions de salariés dans 200 000 entreprises. Ces entreprises sont des entreprises citoyennes et je voudrais bien, à cet égard dire, qu'il y a bien des domaines où les entreprises se montrent citoyennes. Je pense à la réponse massive qui a été donnée dans ce département quand nous avons fait appel aux entreprises pour qu'elles offrent des stages aux élèves de 3<sup>ème</sup>. Je pense aussi à l'opération « 10 000 bâtisseurs » qui est portée par les entreprises du BTP et qui offre des solutions aux jeunes qui veulent être recrutés dans ce secteur. Donc, je voudrais vraiment saluer cet engagement citoyen.

S'agissant de la réforme des CCI, vous êtes en Meurthe-et-Moselle aux premières loges de la conception de cette réforme, puisque c'est un de vos élus, François WERNER, qui a été en charge de l'animation de la concertation. Cette réforme a été vécue comme douloureuse, et je peux le comprendre, certains, ailleurs en France ont parlé de la brutalité de la réforme avec ses ponctions qui sont très importantes sur plusieurs années et avec ses exigences de changement de modèle et de changement de paradigme.

*C'étaient des défis à relever, des évolutions rapides qui vous ont été imposées et sous forte contrainte. A ces contraintes, ici, vous avez répondu par l'innovation, par la créativité. Et je pense notamment à votre dispositif de formation... Quand je vois cette capacité d'adaptation que vous avez montré, Monsieur le Président, avec votre équipe, cette capacité de répondre aux mutations profondes qui vous sont imposées, cela me fait penser à l'histoire de l'homme dont la route semée d'obstacles et d'embûches et qui s'exclame : « Une pierre sur mon chemin, je la ramasse, un jour, j'en ferai un château. » Peut-être, êtes-vous de ces hommes, Monsieur le Président, qui ne subissent pas, qui possèdent l'art de transformer les épreuves en opportunités et peut être en chance. Et devant cela, je voudrais vous présenter tous mes souhaits de réussite éclatante à toutes les initiatives que vous prenez, à toutes les ambitions que vous portez. Je vous remercie. »*

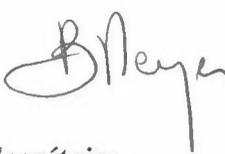
#### *Applaudissements*

Le Président François PELISSIER remercie Madame la Secrétaire de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle pour ces propos.

Il demande si des personnes ont d'autres remarques à formuler. Dans la négative, et étant donné que l'ordre du jour est épuisé, il lève la séance à 19h45.



**Le Président,  
François PELISSIER**



**La Secrétaire,  
Brigitte MEYER**

